École
Saint-Fabien

6500, av. de Renty
Montréal (Québec) H1M 1M4
École : (514) 596-4883
SDG : (514) 596-4888
Site Internet : www.csdm.qc.ca/st-fabien

Conseil d'établissement
École St-Fabien
Le lundi 11 janvier 2021

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement (CE) 2020-2021, du 11 janvier 2021 par vidéoconférence.

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école
Claudine Baril, directrice – présente
Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent
Kim Picard-Lavigne, enseignante – présente
David Côté, enseignant – présent
Marie-Claude Forget, enseignante - présente
Maryse Crevier, enseignante - présente
Amélie Riopel, Technicienne SDG – présente
Pierre-Olivier Bourque-Jutras - absent

Parents
Pierre Paquette, président - présent
Marysol Breton, vice-présidente – présente
Mely Cung, secrétaire – présente
Samia Manneh, membre – présente
Long Vu, membre – présent
Claire Tamet, membre – présente

Représentante de la communauté
Julie Hornez, directrice des Loisirs St-Fabien– présente

Le quorum est atteint, l'assemblée a été ouverte à 18 h 31.

M. Paquette souhaite la bonne année à tous. Il informe les membres du CÉ qu'il y a 2 parents invités aujourd'hui : Mme Racine et M. Ariza.

M. Paquette rappelle les règles quant à la prise de parole. M. Paquette mentionne que les invités ont seulement le droit de parole durant la section réservée aux questions du public. Les questions doivent être envoyées préalablement, sinon elles seront mises à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un sujet d'approbation à la section 6 b. sorties.

L'ordre du jour tel que présenté par M. Pierre Paquette est proposé par M. David Côté et appuyé de Mme Marysol Breton.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 9 novembre 2020

Deux (2) coquilles ont été mentionnées et modifiées au procès-verbal. Celui-ci sera affiché sur le site de l'école sans les coquilles. Cette procédure est effectuée à chaque fois qu'il y a des modifications sur les procès-verbaux.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Julie Hornez et appuyée par Marie-Claude Forget.

Adopté à l'unanimité

Suivi sur la ventilation : La lettre préparée par le CÉ contenant des questions au sujet de la ventilation pour l'école St-Fabien a été transmise à la Direction générale de la commission scolaire. La secrétaire générale adjointe a accusé réception de la lettre et fera un suivi. Aucune réponse n'a encore été reçue. Une relance a été faite.

Suivi sur les mesures d'urgence. Un parent a demandé si les mesures d'urgences ont été transmises aux enfants. La réponse de la direction d'école est que oui, chaque professeur a transmis l'information aux enfants.

4. Période réservée au public

Question 1 : Pour la journée pédagogique du 25 novembre 2020. Plusieurs personnes se sont questionnées sur la quasi-absence du drapeau du Québec. Il n'y avait qu'un seul drapeau du Québec, alors qu'il y avait beaucoup de drapeaux du Canada et de l'Algérie. D'autre part, celui-ci a passé la semaine dans un coin sur un cône orange. Serait-il possible à l'avenir, si l'activité se répète, d'avoir une meilleure représentativité du Québec et de l'ensemble des pays d'origine des familles de l'école?
Réponse de Mme Amélie Riopel : L'activité sur les pays a été préparée en confinement. Je prends en note ce qui est moins apprécié pour améliorer l'activité si elle est reprise.

Question 2 : Quel est la pertinence d'avoir des vidéos en anglais (ex : Youtube) présentée aux enfants durant l'heure du midi?
Réponse de Amélie Riopel : Les vidéos en anglais n'ont pas lieu d'être sauf pour un contexte pédagogique. Ceci a été mentionné aux éducatrices. Je vais m'assurer de faire une tournée et d'en refaire mention.

Mme Kim Picard-Lavigne informe qu'il s'agit peut-être de l'activité « Just Dance » pour faire bouger les enfants. Elle mentionne que l'école a un travail à faire pour trouver des ressources en français pour les pauses actives.

Question 3 de M. Long Vu : Serait-il possible de publier les dates de tous les CÉ sur l'hyperlien pour faciliter la présence de parents comme invité?
Réponse de Mme. Claudine Baril : Ce sera fait.

Aucune question n'est soulevée par les invités.

5. Formation obligatoire pour les membres du CÉ

Étant donné que l'année qui est déjà bien avancée, il n'y aura pas de plan organisé de formation obligatoire d'offerte aux membres du CÉ. Chacun est responsable de suivre la formation. M. Paquette suggère que cette formation obligatoire fasse parti du plan de travail (inclure la formation dans les rencontres) du prochain CÉ élu en septembre. Cette recommandation sera faite à l'assemblée générale des parents en début d'année.

6. Sujets d'approbation
    a. Éducation à la sexualité

Présentation de Mme Christine Gouault Charest, stagiaire en sexologie à l'école St-Fabien jusqu'en mai prochain. Elle accompagne les enfants et les professeurs au sujet du contenu suggéré par le ministère pour l'éducation à la sexualité.

Un document a été présenté aux membres du CÉ. Pour chaque niveau, un contenu est proposé et Mme Gouault Charest offre aux professeurs de donner une partie de la matière avec les différents groupes. Il s'agit d'un canevas pour chaque niveau.

Procédure : Avant d'aller en classe, le professeur doit accepter qu'elle aille dans la classe. Elle envoie un courriel aux parents avec les thèmes abordés dans les jours à venir. À la suite des ateliers, un second courriel est envoyé pour donner un résumé de ce qui a été vu. Ceci a été fait pour les classes de 3e année. Les parents peuvent ainsi continuer l'éducation à la maison au besoin.

Mme. Baril informe que différents intervenants peuvent aussi donner la matière comme par exemple l'infirmière de l'école, le policier communautaire, etc.

Mme Marie-Claude Forget mentionne qu'environ 5 à 10 heures par année sont assignées à cette matière et qu'il est important d'avoir du soutien d'experts pour savoir comment réagir quand les enfants se livrent. Mme Baril mentionne aussi que les groupes intervenants externes, dû à la pandémie, ne peuvent plus venir à l'école. Ils ne sont pas pris en considération dans la planification annuelle.

L'adoption de la planification en éducation à la sexualité pour l'hiver 2020-2021 est proposée par Marie-Claude Forget appuyée de Maryse Crevier.

Adopté à l'unanimité.

    b. Sorties

- Ski de fond

M. David Côté présente une proposition pour une sortie de ski de fond pour les 5e et 6e années. Les groupes sont invités à vivre 2 heures de ski de fond au Parc Maisonneuve. Il est possible de conserver les bulles-classes. Les élèves se rendront à pied au parc Maisonneuve. La RSEQ donne seulement accès au chalet à une bulle classe à la fois. Un groupe débutera l'activité à 8h30 et un autre groupe à 9h. Il n'y aura pas de croisement dans le bâtiment et aucun frais de transport. La sortie coûte 7.75$ par enfant. Le 21 janvier est la date ciblée pour les 5e années, le 28 janvier pour 2 classes de 6e années, le 1 février pour l'autre classe de 6e et le 4 février pour la classe combiné 4e -5e année.

Pour débuter l'activité à temps, un groupe doit quitter l'école à 7h45. Pour le groupe de 9h, le dîner sera raccourci, mais il n'y aura pas d'impact sur les classes des enfants de l'après-midi.

Question de Mme Claire Tamet : Y a-t-il un ratio à respecter pour les déplacements d'élèves, car avec les mesures sanitaires il n'y aura pas de parents accompagnateurs? Réponse : Mme Baril dit qu'il n'y a pas de ratio lors d'une sortie. Il faut évaluer le risque en fonction de la sortie.

Question de M. Long Vu : Pour les enfants qui dînent à la maison habituellement, comment est-ce que ça fonctionnera? Réponse de M. Côté : On demande aux enfants d'avoir un lunch pour la journée de l'activité.

M. Long Vu propose la sortie de ski de fond, appuyé de Mme Claire Tamet.

Adopté à l'unanimité

- Raquettes.

À titre informatif, M. David Côté informe les membres du CÉ qu'il y aura des sorties de raquettes dans le quartier. Deux groupes de 3e et 4e année iront au parc Félix-Leclerc. Encore une fois, il sera possible de conserver les bulles-classe. De la glisse est aussi prévue au parc. Il s'agit d'une activité qui dure 2 heures. En après-midi, il y aura 2 autres groupes de 4e année. Il s'agit d'une marche de 20 minutes et les groupes vont circuler sur la rue Mignault qui est moins passante que Langelier.

Pour les groupes de Mme Francine et Mme Nadéra, comme les sorties en raquettes ont dû être annulées à cause du retour en classe prévu seulement le 11 janvier, l'école regarde pour la possibilité d'avoir la présence du naturaliste du groupe Guepe (à la suite d'un concours remporté par l'école).

- Projets pilotes à venir.
-

M. David Côté est en train de voir la possibilité pour trois (3) classes de 6e d'avoir des activités extérieures dans trois (3) grands parcs.

- Parc Pointe aux prairies (ski de fond).
- Parcours Gouin (fat bike, raquettes et ski de fond).
- Bois-de-Liesse (ski de fond).

Un (1) seul groupe sera invité à faire l'activité pour chaque endroit, car un seul groupe-classe devra prendre place dans l'autobus scolaire. Le coût pour le transport en autobus scolaire est d'environ 10$/ enfant. L'activité de 3 heures est gratuite.

Ces trois (3) projets pilotes seront approuvés par le CÉ lorsque la faisabilité et les dates seront connues.

7. <u>Sujet d'information</u>

    a. Campagne de financement des sapins de Noël.

L'activité a rapporté environ 723,80$ de bénéfices. Cette activité aurait pu rapporter beaucoup plus, mais le fournisseur s'est retrouvé avec trop de demandes et certaines commandes ont dû être remboursées. Il

est suggéré que l'approbation de l'activité soit demandée l'année prochaine lors de la première séance du CÉ pour qu'il n'y ait plus de problème de livraison.

Le système de réservation par plage horaire se passe bien. Il reste à valider si l'intégration des paiements sur une application peut se faire.

Mme Marie-Claude Forget mentionne qu'on peut faire affaire directement avec le fournisseur et que la livraison peut se faire directement chez les clients. Mme Tamet mentionne que ceci diminuerait quelque peu l'adhésion de l'activité à l'école, surtout en cette année où il n'y avait pas de Marché de Noël.

Mme Samia Manneh mentionne que certains parents ont trouvé la date du 10 décembre tardive pour recevoir leur sapin. Mme Tamet mentionne qu'il y aussi des gens qui disent que c'est trop tôt. Cette année, il n'y avait pas beaucoup de fournisseurs avec des dates. Peut-être qu'une année sur deux la date pourrait varier. Ce sera examiné par l'OPP.

b. Situation financière

- Surplus et déficit 2019-2020 :

Le CÉ a passé en revue la présentation du budget de l'année 2019-2020. Il y a cette année un remboursement pour les frais liés à la Covid.

Le Service de garde présente un déficit important, car ils ont dû payer le personnel sans avoir reçu de revenus l'année dernière.

Il a été mentionné que tout surplus fait par l'école St-Fabien est partagé pour éponger le déficit des autres écoles.

Le montant prévu pour la cour d'école n'a pas été déduit encore, car la cour n'est pas terminée. Il reste la plantation d'arbres.

Les frais d'émulations pour les enfants (de 5$/enfant) qui normalement étaient payés avec le fonds des parents a finalement été payé par le fond école cette année.

Le budget pour l'acquisition de combo numérique représente l'achat des tablettes prêtées pour l'école à la maison de certains élèves.

Question de M. Long Vu : Est-ce que les montants pour les sorties culturelles qui n'ont pas eu lieu sont reportés à l'année suivante? Réponse de Mme. Baril. Non.

Question de M. Long Vu. Serait-il possible d'avoir une copie PDF de ce document? Réponse de Mme. Baril. Oui. Une copie sera envoyée aux membres du CÉ.

- Mesures protégées.

Mme. Baril a reçu un document aujourd'hui qui demande au CÉ l'attestation des montants reçus par l'établissement pour les mesures protégées. Le document sera envoyé aux membres du CÉ.

Les membres du CÉ conviennent de tenir un CÉ pour étudier et adopter le document.

c.

d. Conférences destinées aux parents

Trois (3) dates ont été identifiées pour tenir des conférences destinées aux parents des 5 écoles du quartier. Il s'agit du 23 mars, du 21 avril et du 11 mai 2021.

Plusieurs thèmes de conférences sont proposés et affiché à l'écran pour les membres du CÉ. L'année dernière, le CÉ avait choisi les 3 sujets suivants :

- Intimidation…prévenir et agir en tant que parent
- L'anxiété chez les enfants de 2 à 18 ans…et même les adultes; et
- L'image corporelle.

Mme. Marysol Breton suggère d'envoyer un formulaire « Google Form » pour faire voter les parents. Cette suggestion a été acceptée.

Question de M. Long Vu : Est-ce qu'il s'agit de trois (3) conférences pour St-Fabien ou pour l'ensemble des cinq (5) écoles? Est-ce qu'il y a un cumul avec les cinq (5) écoles qui est fait?
Réponse de M. Philippe Lafrenière : Il s'agit de 3 conférences pour l'ensemble des 5 écoles. Les trois thèmes ayant remporté le plus de votes pour St-Fabien seront envoyés aux autres écoles qui feront à leur tour leur sélection. Chaque parent aura seulement droit à 3 votes.

e. COVID-19

Il y avait beaucoup d'inquiétude ressentie à la rentrée des classes. Plusieurs parents et enfants avaient des questions sur le port du masque dans la cour, dans le rang, etc.

Le local d'art plastique n'est pas utilisé en ce moment pour les cours, car il n'a pas de fenêtre et selon les recommandations du ministère, il ne peut être utilisé jusqu'à ce qu'il soit testé.

Mme. Baril mentionne qu'elle ne répètera pas ici l'information concernant le port du masque étant donné que cette information a été véhiculée à maintes reprises.

Pour la ventilation, l'école procède toujours à l'ouverture des portes et des fenêtres tel que recommandé.

Question de M. Long Vu : Quand le ministère fait l'annonce qu'il va tester toutes les classes, est-ce que ceci comprend les locaux tels que les gymnases et les cafétérias? Réponse de Mme. Baril: Oui, tous les locaux seront testés.

M. Long Vu mentionne qu'il y a présentement une pétition pour forcer l'assemblée nationale à se pencher sur de meilleurs outils pour protéger nos écoles contre la Covid-19. M. Long Vu a envoyé le lien vers la pétition aux membres du CÉ.

Question de Mme Claire Tamet : Est-ce qu'il serait possible d'avoir des spécialistes pour accompagner les enseignants ou les spécialistes qui ont de la difficulté avec la technologie? Il y a encore des situations qui ne sont toujours pas fluides pour la création des cours en ligne.
Réponse : Mme Baril informe que ceci a été fait et que s'il demeure des situations particulières, qu'elle aimerait être informée pour offrir un accompagnement particulier.

Question de Mme. Claire Tamet : Est-ce qu'il serait possible de clarifier s'il est attendu des professeurs qu'une seule heure de classe par jour soit suffisante? Réponse de Mme Baril : Le ministère exige de faire un contact par jour avec l'élève.

Question de M. et Mme. Ariza : Pour revenir sur la ventilation, est-ce que les classes ne sont pas trop froides? Est-ce que vous conservez les portes ouvertes tel que recommandé? Réponse de Mme. Baril : Oui, nous demandons aux professeurs d'ouvrir les fenêtres (ex : durant les récréations) et de garder les portes ouvertes autant que possible. Après les cours d'éducation physique on essaye de fermer les fenêtres un

peu plus rapidement pour ne pas faire un trop grand choc thermique pour les enfants. M. Lafrenière ajoute qu'il s'agit d'une période de 10-15 minutes selon les disponibilités de l'enseignant.

8. Délégation
    a. Direction d'école : NIL
    b. Représentant(e) des enseignants :

Marie-Claude Forget prend la parole pour lire la lettre concernant le renouvellement de la convention collective des enseignants. Elle demande au CÉ s'il accepte d'appuyer les enseignants et enseignantes avec leurs demandes à la table de négociation. M. Paquette mentionne que le comité des parents a reçu cette même demande et se penchera le 26 janvier prochain, sur si oui ou non, il prendra position. M. Paquette propose d'attendre l'information du comité de parents. Mme Forget lit les demandes.

M. Paquette suggère que ce document soit envoyé aux membres du CÉ et que le sujet soit reporté au prochain CÉ. Le CÉ accepte de reporter cette demande à février.

c. OPP (Mme Claire Tamet): Mme. Tamet informe le CÉ que l'OPP est toujours en discussion pour voir s'il y aura ou non un bazar cette année.
d. Représentant du service de garde (Mme Amélie Riopel) : Mme. Riopel rappelle qu'aucun service de garde ne sera offert durant la semaine de relâche. Un rappel aux parents sera fait dans l'hyperlien.
e. Représentante de la communauté (Mme Julie Hornez) : Mme. Hornez informe le CÉ que la programmation d'hiver des Loisirs St-Fabien (gratuite en ligne) a beaucoup de succès. Elle va essayer de bonifier l'offre, car il y a environ 80 personnes en liste d'attentes. Les Loisirs est aussi en train de préparer les camps de jour pour l'été. Les mêmes exigences que l'année dernière sont prévues, soit un groupe par local donc un maximum de 5 groupes par école. Des demandes seront faites aux écoles sous peu pour identifier des locaux.
f. Délégué du comité de parents : Retour sur la demande des enseignants. M. Paquette informe le CÉ que dans le passé, les comités de parents ne prenaient pas position. M. Paquette informe aussi que lors de la rencontre, il a été mentionné que M. Gendron, DG du CSSDM, prendra sa retraite. Au sujet de la consultation au PTRDI, il a été mentionné qu'une demande a été faite pour ajouter trois (3) écoles supplémentaires dans le secteur. Une école sur les terrains de l'école Marguerite-de-Lajemmerais, un autre sur la rue Cadillac et un au Centre administratif sur la rue Sherbrooke. La prochaine rencontre du comité de parents est prévue le 26 janvier 2021.

   Question de M. Long Vu : L'ajout des trois écoles, ce serait pour quand? Réponse de M. Paquette : Il s'agit seulement de projets qui circulent. On parle d'une vision 2024 et c'est pour l'instant qu'une demande des parents. M. Paquette mentionne qu'une école est en construction sur Hochelaga près d'Honoré-Beaugrand. Les 38 locaux requis au PTRDI sont pour l'ensemble du territoire de Mercier Hochelaga-Maisonneuve.
g. Président : M. Paquette remercie les membres du CÉ ainsi que les invités qui ont pris part à la rencontre.

9. Critères de sélection des directions d'établissement

M. Pierre Paquette demande s'il y a une date requise pour fournir l'information. Réponse de Mme. Baril : Il n'y a pas de date de spécifiée. M. Paquette mentionne que deux ébauches de critères ont été partagées aux membres du CÉ par courriel en vue de préparer la discussion pour la prochaine rencontre du CÉ en février.

M. David Côté propose la levée de l'assemblée, appuyé de Mme. Claire Tamet.

Adopté à l'unanimité

Levée de l'assemblée à 20 h 35.

_____	_____
Pierre Paquette	Claudine Baril
Président du CÉ	Directrice